

**FEDERATION FRANCAISE
DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL
COMITE REGIONAL PACA**



COMITE DE VAUCLUSE



CALENDRIER 2022

Siège : 50, Avenue Saint-Ruf – 84000 – AVIGNON

☎ 04 90 86 26 60 – Fax 04 32 74 07 40

Courriel : cd84@petanque.fr

Site : www.vaucluse-ffjp.fr

Secrétariat ouvert au public les mardis et vendredis de 9 H à 12 H

Port du masque et Pass Sanitaire valide obligatoires.

RAPPEL :

Dans toutes les compétitions tant à pétanque qu'au jeu provençal :

☞ le compétiteur doit obligatoirement présenter et déposer sa licence FFP-JP en règle, de l'année en cours.

☞ le club doit reverser les frais de participation, en totalité, qui s'ajoutent à la dotation annoncée. (Frais de participation 5 € MAXIMUM par joueur)

TIRAGE AU SORT :

14 H 30 sauf du 27 mars au 30 octobre : 15 Heures



**EARL
LA QUEYRADELLE**

*Depuis 4 Générations
ARTISAN
PRODUCTEUR*

**Pour cultiver votre jardin et
manger vos propres légumes ;
Pensez à nos bons plants potagers!**

Venez découvrir nos variétés et leurs diversités

Aromates	Concombres	Pastèques
Aubergines	Courgettes	Poivrons
Blettes	Courges	Salades
Céleris	Melons	Tomates
Choux	Oignons	Greffés

Chemin de Courtebotte - 84100 Orange

06 62 86 90 21 - 06 09 69 37 46

gillesr261@gmail.com

COMITE DIRECTEUR

Président

Michel COSTE

Vice-présidents

Régis CERUTTI

Lucette COSTE

Robert PADREDDII

Secrétaire Général

Robert PADREDDII

Secrétaire Adjoint

Patrice DEBRAYE

Trésorier Général

Régis CERUTTI

Trésorier Adjoint

Armand FORTIS

Médecin

Pascal ODDON

Membres :

Françoise ALIGNAN,
Fabrice CENNINI, Alain CHAMPEAU,
Robert HATCHERIAN, Gabrielle JOSEPH,
Dominique MARIANI-VAUX, Nathalie VAQUE.

MEMBRES DU COMITE REGIONAL PACA

Michel COSTE – Lucette COSTE
Robert PADREDDII

COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Dominique MARIANI-VAUX
Présidents suppléants : Patrice DEBRAYE ; Régis CERUTTI
Rapporteur : Pascal LEVRARD
Membres intérieurs : Françoise ALIGNAN ; Alain CHAMPEAU
Membres extérieurs : Claude BOUNOUS ; Christophe PEREZ ;
Denis QUINTI ; Christian ROMANET ;

PÔLE SPORTIF

Président rapporteur : Régis CERUTTI

➤ **Coupe de France des Clubs – Championnats par équipes de Clubs.**

Responsable : Régis CERUTTI
Assistants : Jean-Claude IMBERT ; Françoise ALIGNAN ;
Fabrice CENNINI ; Alain CHAMPEAU ;
Dominique MARIANI-VAUX ; Nathalie VAQUE.

➤ **Championnats Départementaux Pétanque Masculins.**

Responsable : Régis CERUTTI
Assistants : Alain CHAMPEAU Armand FORTIS ; Fabrice CENNINI ;
HATCHERIAN Robert ; Nathalie VAQUE.

➤ **Championnats Départementaux Pétanque Féminin et Mixte.**

Responsable : Françoise ALIGNAN
Assistants : Lucette COSTE
Alain CHAMPEAU ; HATCHERIAN Robert.

➤ **Championnats Départementaux au Jeu Provençal.**

Responsable : Robert PADREDDII
Assistants : Dominique MARIANI-VAUX
Lucette COSTE ; Armand FORTIS ; Gabrielle JOSEPH.

COMMISSION DES JEUNES

➤ **Championnats Départementaux & Pôle 84 & Animations.**

Responsable : Patrice DEBRAYE
Assistants : Françoise ALIGNAN ; Régis CERUTTI ;
Lucette COSTE ; Armand FORTIS ;

COMMISSION DES EDUCATEURS

<u>Responsable :</u>	Lucette COSTE
<u>Assistante :</u>	Françoise ALIGNAN
<u>Référent ETD :</u>	Patrice DEBRAYE
<u>Référent ETR :</u>	Tino CAVA
<u>Educateurs BF3 :</u>	Patrice DEBRAYE
<u>Educateurs BF2 :</u>	Alain BARQUEROS ; Tino CAVA ; Jean Philippe COURROUX ; Franck HOFFMANN ; Pascal LEVRARD; Gilles REGENT ; Jocelyn ROMIEU ;
<u>Educateurs BF1 :</u>	Joël CATALIN ; Stéphane GAILLARD; Anne-Marie GAMET ; Lionel GUINEBERT ; Odile TAVERNIER.

COMMISSION ARBITRAGE & REGLEMENTS

<u>Président rapporteur :</u>	Patrice DEBRAYE
<u>Assistant :</u>	Gabrielle JOSEPH ; Jean SALETTI

ARBITRES

<u>Nationaux :</u>	Gabrielle JOSEPH ; Jean SALETTI.
<u>Régionaux:</u>	Corinne BARTHEE ; Patrice DEBRAYE ; Gilles REGENT.
<u>Départementaux:</u>	Jean Jacques BAUME ; Éric BERNARD ; Michel BONIS ; Giselle CLARETON ; Christian GOMEZ ; Gilles GUILLEREY ; Robert HATCHERIAN; Christelle MARAGE ; Ahmed MAZOUZ; Yannick MONTTOYA ; Robert PADREDDII.

COMMISSION FORMATION & RECYCLAGE

<u>Initiateurs-Educateurs BF1 :</u>	Patrice DEBRAYE ; Jocelyn ROMIEU
<u>Arbitrage :</u>	Patrice DEBRAYE ; Gabrielle JOSEPH ; Jean SALETTI.
<u>Informatique :</u>	Robert PADREDDII ; Françoise ALIGNAN ; Rose UNVERZAGT.

DELEGUES DE ZONES

ZONE A	<u>Responsable</u> :	Armand FORTIS
	<u>Délégués</u> :	Lucette COSTE ; HATCHERIAN Robert.
ZONE B	<u>Responsable</u> :	Dominique MARIANI-VAUX
	<u>Délégué</u> :	Gabrielle JOSEPH ; Robert PADREDDII.
ZONE C	<u>Responsable</u> :	Régis CERUTTI
	<u>Délégué</u> :	Patrice DEBRAYE ; Nathalie VAQUE.
ZONE D	<u>Responsable</u> :	Françoise ALIGNAN
	<u>Délégués</u> :	Alain CHAMPEAU Fabrice CENNINI.

ELIMINATOIRES DE ZONES

MODALITES D'ENGAGEMENT :

- Les clubs adresseront les engagements au Comité Départemental
par Fax : 04 32 74 07 40 ou par Mail : cd84@petanque.fr

**A chaque éliminatoire, 3 € seront acquittés par chaque joueur
auprès de son club.**

Eliminatoires de Zones à Pétanque (début 14h)

	ZONES A+B (1-5-7-2-9) Lieux	ZONE C (4-6-1001) Lieux	ZONE D (3-8-10) Lieux
2X2 Seniors S. 02 avril	EB LE PONTET	USE ENTRAIGUES	BAT VALREAS
3x3 Seniors S. 09 avril	UB LE THOR	EB MONTEUX	J.P Ste CECILE
1x1 Séniors S. 23 avril	BV ISLE/SORGUE	L'AVENIR CAROMB	PETANGUEULES ORANGE
2x2 Mixtes S. 07 mai	EB LE PONTET	L'AVENIR CAROMB	P.G. GRILLON
Promotion S. 14 mai	EB LE PONTET	USE ENTRAIGUES	B.M VISAN

Aucun concours sociétaire les 09 et 30 avril 2022

DATES OFFICIELLES 2022

CHAMPIONNATS DE FRANCE PETANQUE

18 & 19 JUIN	TRIPLETTES SENIORS	BERGERAC (24)
25 & 26 JUIN	DOUBLETTES MIXTES	BRIVE LA GAILLARDE (19)
06 & 07 JUILLET	VETERANS	AX LES THERMES (09)
09 & 10 JUILLET	TRIPLETTES PROMOTION	AX LES THERMES (09)
16 & 17 JUILLET	TRIPLETTES FEMININES	CHALON/SAÔNE (71)
23 & 24 JUILLET	DOUBLETTES FEMININES	LAVELANET (09)
23 & 24 JUILLET	TETE A TETE MASCULINS	LAVELANET (09)
20 & 21 AOÛT	TRIPLETTES JEUNES	BOURG- ST-ANDEOL (07)
27 & 28 AOÛT	DOUBLETTES SENIORS	BERGERAC (24)
27 & 28 AOÛT	TETE A TETE FEMININES	BERGERAC (24)

CHAMPIONNATS DE FRANCE JEU PROVENCAL

01 au 03 JUILLET	TRIPLETTES	CARCASSONNE (11)
02 au 04 SEPTEMBRE	DOUBLETTES	PERPIGNAN (66)

CHAMPIONNATS ET QUALIFICATIFS DU COMITE REGIONAL

S.21 MAI	DOUBLETTES JEU PROVENCAL	ST CYR S/MER (83)
J.26 MAI	DOUBLETTES PETANQUE TETE A TETE DAMES	(cd04)
V.27 MAI	TRIPLETTES VETERANS	(cd04)
S.28 MAI	TRIPLETTES PETANQUE HOMMES TRIPLETTES DAMES	(cd04)
D.29 MAI	DOUBLETTES MIXTES	(cd04)
S.04 JUIN	TRIPLETTES PROMOTION TRIPLETTES JEUNES	NICE (06)
D.05 JUIN	DOUBLETTES DAMES TETE A TETE SENIORS	NICE (06)
S.11 JUIN	TRIPLETTES JEU PROVENCAL	LE PONTET (84)

CONCOURS NATIONAUX A PETANQUE

12 & 13 JUILLET	TRIPLETTES VETERANS	VALREAS (84)
14 & 15 JUILLET	DOUBLETTES MIXTES	VALREAS (84)
16 & 17 JUILLET	TRIPLETTES SUPRA NATIONAL	VALREAS (84)
22 & 23 OCTOBRE	TRIPLETTES SUPRA NATIONAL	ORANGE (84)
22 & 23 OCTOBRE	DOUBLETTES FEMININES	ORANGE (84)

CONCOURS NATIONAUX AU JEU PROVENCAL

13 au 15 AOUT	TRIPLETTES	PERTUIS (84)
---------------	------------	--------------

CONCOURS & CHAMPIONNATS

DUREE DE VALIDITE DE LA CARTE LICENCE 2022:

La licence est valable du 1^{er} Janvier 2022 au 31 décembre 2022. La carte licence 2022 sera exigée dès le 1^{er} janvier 2022.

MUTATION :

La date de mutation est libre mais un (ou une) licencié (e) ne peut avoir qu'un seul club au cours de la saison sportive. Il (ou elle) n'est autorisé (e) à muter au cours de la saison que si, il (ou elle) n'a pas renouvelé sa licence. Les joueurs ou joueuses désirant changer d'association ou de Comité doivent adresser les imprimés (les trois volets tamponnés par le club de sortie) au Comité de Vaucluse avec un chèque de 30 € (mutation interne) ou 50 € (mutation externe) accompagnés d'une enveloppe timbrée (affranchissement normal) à l'adresse de la personne qui sollicite la mutation. **A partir de la saison 2022**, toute mutation interne sera payante, sauf pour les joueurs issus de clubs dissous de fait ou de droit.

CERTIFICAT MEDICAL :

Nouveau licencié dans le club doit fournir un certificat Médical.

Joueur déjà licencié dans le même club doit remplir l'attestation questionnaire médical avec le cerfa 15699*01.

Les mutés doivent récupérer « dans leur club d'origine » le certificat médical 2021 et le joindre avec l'attestation questionnaire médical et le remettre au nouveau club lors de la prise de licence.

MODIFICATION SUR LA CATEGORIE JUNIOR :

Qualificatifs aux championnats de France à pétanque : les juniors ne pourront pas participer aux qualificatifs ou championnats départementaux séniors qui qualifient pour un championnat de France, quel qu'il soit. Ils peuvent cependant disputer toutes les compétitions (concours, nationaux, coupe de France, championnat des clubs...) en catégorie séniors. Pas de changement pour les autres catégories.

Jeu Provençal : les juniors seront autorisés à jouer les championnats départementaux doublettes et triplettes.

COMPETITIONS :

Tout joueur doit laisser sa licence en **dépôt** à la table de marque au moment de son inscription et **jusqu'à son élimination** de la compétition à laquelle il participe.

AUCUN "PAPIER" NE SERA ACCEPTE EN REMPLACEMENT.

CONCOURS DU PRESENT CALENDRIER, CONCOURS DOTES DE 60 € OU MOINS, CHAMPIONNATS ET QUALIFICATIFS DEPARTEMENTAUX.

Les horaires indiqués en première page de la couverture doivent être respectés. Les juniors peuvent participer aux concours seniors inscrits dans le présent calendrier.

Les cadets, les minimes et les benjamins pourront participer, aux seuls concours par équipe, **s'ils sont accompagnés d'au moins un adulte qui dépose sa licence et qui ne joue pas.**

Tout joueur participant à une compétition doit être en mesure de justifier son identité à la demande du jury, de l'arbitre ou du délégué. A défaut, il sera exclu de la compétition.

Les catégories « benjamin, minime, cadet » ne peuvent pas participer aux concours à la mêlée.

CLASSIFICATION 2022:

Les licenciés marquent des points de classification dans tous les concours pétanque A et B, promotion, jeu provençal, vétéran, féminin et masculin (sauf les jeunes dans les concours de leur catégorie). Le nombre minimum obligatoire pour que le concours soit classé est de 9 équipes.

A noter que pour la saison 2022 les licenciés conservent leur classification 2021.

Catégorie Elite : tous les champions départementaux seniors (Masculin et Féminin) sont classés Elite en 2022. Il en est de même pour les champions vice-champions, et demi-finalistes des championnats de France 2021. (Hors jeunes)

Catégorie Honneur : Tous les autres qualifiés (hors champions départementaux) aux championnats de France 2021, sauf catégories jeunes.

RÈGLEMENTATION 2022 :

Utilisation du Logiciel « GESTION CONCOURS »

Depuis le 1^{er} janvier 2022, tous les concours (tête à tête, doublettes, triplettes) aussi bien à pétanque qu'au jeu provençal, inscrits sur le calendrier du Comité de Vaucluse doivent obligatoirement s'organiser en utilisant le logiciel fédéral « GESTION CONCOURS ».

Aucun autre logiciel n'est agréé par la FFPJP.

Information importante :

Le comité de Vaucluse pourra mettre à votre disposition un graphiqueur agréé qui se déplacera dans votre club avec le matériel nécessaire (ordinateur + imprimante) pour organiser votre concours. Le coût de la prestation sera facturé 150 € par le Trésorier Général du Comité de Vaucluse.

Les résultats des concours tirés du logiciel fédéral (impression résultat arbitrage) doivent parvenir au Comité dans les trois jours suivants (concours A + concours B).

TENUE VESTIMENTAIRE

ELIMINATOIRES, CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX & REGIONAUX

**Haut (avec logo du club) et bas identiques OBLIGATOIRES dès
la 1^{ÈRE} PARTIE.**

**quelles que soient les conditions climatiques, sous peine de
DISQUALIFICATION.**

LE PORT D'UNE TENUE NEUTRE EST INTERDIT

JEANS INTERDITS QUELQUE SOIT LA COULEUR

Pour le bas, voir la réglementation fédérale (tableau en couverture)

**Elle est en vigueur dans tous les championnats
qu'ils soient départementaux, régionaux et nationaux.**

21/10/15

DEL

1500 VS

Idéal Flor

Fleurs et décorations



1593, route d'Avignon
84320 ENTRAIGUES
☎ 04 90 83 15 11



41, quai de l'Ouvèze
84370 BEDARRIDES
☎ 04 90 33 14 88

INFOS :

ATTENTION !!
JOUEUSES... JOUEURS...

A l'exception des championnats réservés aux jeunes.

LES INSCRIPTIONS

aux éliminatoires de zones à pétanque
ainsi qu'à tous les championnats
départementaux devront être effectuées
auprès de ***VOTRE CLUB***

DOUZE JOURS

avant la date de la compétition.

La participation est fixée à 3 € par joueur
Le paiement sera effectué auprès du club
lors de votre inscription.

Les clubs régleront les frais d'inscriptions à la
fin des championnats auprès du comité de
Vaucluse dès réception de leur facture.

A LIRE...A LIRE...A LIRE...A LIRE...A LIRE...A LIRE...

QUALIFICATIFS REGIONAUX 2022

❖ Participation :

Tout joueur ou équipe pré qualifié(e) au titre de son comité d'appartenance pour un ou plusieurs qualificatifs régionaux, absent le jour de cette compétition, devra au plus tard dans les **trois jours** qui suivent fournir un document écrit justifiant de son absence soumis à l'appréciation du Comité Régional. A défaut, il sera traduit devant la commission de discipline compétente, ce manquement étant répertorié à la catégorie 3 du Code de Discipline et Sanctions en vigueur à la FFPJP.

❖ Compétitions concernées :

- | | |
|--|--|
| - Triplettes Dames | - Triplettes « Promotion » |
| - Doublettes Dames | - Triplettes Pétanque « Masculin » |
| - Tête à Tête « Féminin » | - Tête à Tête « Masculin » |
| - Doublettes Mixtes | - Triplettes Jeu Provençal |
| - Triplettes Jeunes : Minimes, Cadets, Juniors | - Doublettes Jeu Provençal |
| - Doublettes Pétanque | - Sélections Régionales et Trophée des Pépites |

❖ Tenue vestimentaire Qualificatifs Régionaux :

Les joueurs d'une même équipe doivent porter une tenue club identique (haut et bas) ainsi que l'écusson de leur comité dès le début de la compétition, et ce, quelles que soient les conditions météorologiques. En ce qui concerne les « bas » : seuls sont autorisés les survêtements, shorts sportifs, pantacourts. Tout autre bas est INTERDIT.

Les éducateurs doivent se conformer à ces directives et arborer de manière significative l'écusson correspondant à leur grade.

❖ Vente de matériels et prestations d'animation :

Le Comité Régional PACA FFPJP propose des devis personnalisés pour :

- Des formations d'éducateurs, de graphiqueurs agréés et d'animateurs,
- Des cycles pétanque réalisés par des éducateurs diplômés
- Du matériel pédagogique : Kits de 36 boules – Mallettes de 6 Boules (65mm – 70 mm – 72 mm) – Cibles – Boules Souples (adultes et enfants).
- Des offres d'animation clé en mains à destination des entreprises
- Des stages sportifs durant les vacances scolaires

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le Comité Régional PACA FFPJP.

COMITE REGIONAL PROVENCE ALPES COTE D'AZUR
15 Boulevard Sixte Isnard / 84000 AVIGNON
Email : cr-paca@petanque.fr – Tel : 04 90 86 37 05

Retrouvez toute l'actualité du Comité Régional et de ses six comités sur notre site Internet :

www.petanque-pacaffjp.org

Répartition des équipes aux qualificatifs du Comité Régional 2022

EPREUVE	CD 04	CD 05	CD 06	CD 13	CD 83	CD84	TOTAL
Qualificatif Doublettes Jeu Provençal	2	2	1	2	2	3	12
Qualificatif Doublettes Dames	3	3	3	3	3	3	18
Qualificatif Doublettes Seniors	3	3	3	3	3	3	18
Qualificatif Triplettes Jeu Provençal	2	2	1	1	1	1	8
Qualificatif Triplettes Dames	3	3	3	3	3	3	18
Qualificatif Triplettes Promotion	3	3	3	3	3	3	18
Qualificatif Triplettes Pétanque	3	3	3	5	4	5	23
Qualificatif Tête à Tête Dames	3	3	3	3	3	3	18
Qualificatif Tête à Tête Masculins	3	3	3	3	3	3	18
Qualificatif Doublettes Mixtes	3	3	3	3	3	3	18
Qualificatif Triplettes Vétérans	1	1	1	1	1	1	6
Qualificatif Triplettes Juniors	2	2	2	2	2	2	12
Qualificatifs Triplettes Cadets	2	2	2	2	2	2	12
Qualificatifs Triplettes Minimales	2	2	2	2	2	2	12

Sous réserves de modifications fédérales postérieures au 26/11/2021

Répartition des équipes du Comité Régional aux Championnats de France 2022

EPREUVE	COMITE REGIONAL
Doublettes Jeu Provençal	1
Doublettes Dames	1
Doublettes Pétanque	1
Triplettes Jeu Provençal	1
Triplettes Dames	1
Triplettes Promotion	2
Triplettes Pétanque	2
Tête à Tête Pétanque Dames	1
Tête à Tête Pétanque	1
Doublettes Mixtes	1
Triplettes Vétérans	1
Triplettes Juniors	3
Triplettes Cadets	3
Triplettes Minimales	3

OFFRE TOUS A VOS BOULES 2022

SAISON 2022
Le Comité Directeur du Comité Régional PACA FFPPJ a décidé de renouveler le contenu de l'offre « Tous à Vos Boules » pour proposer 2 Packs :
« Pack Parrainage » Un licencié 2022 peut parrainer une personne non licenciée dans son club. Seul le parrain bénéficie d'une réduction de 50 % sur le tarif de la licence comité afin de le remercier pour l'arrivée d'un nouveau licencié.
Pack « Avantage Licence Junior » : Un licencié « cadet » qui entre dans sa première année de junior bénéficie d'une réduction de 50 % sur le tarif de sa licence

Vous trouverez dans ce document toutes les indications nécessaires à la souscription du dispositif mis en place par le Comité Régional pour la saison 2022
Infos, Renseignements et Téléchargements : www.petanque-pacaffppj.org.

« Pack Parrainage »

LE PARRAIN : - 50 %

Licencié(e) Senior en 2021
qui reprend sa licence
dans le même club



LE PARRAINE :

Jamais Licencié (Sénior ou Jeune)
Inexistant sur la base Fédérale
Pas de Réduction

CONDITIONS :

- Prendre sa licence dans un même club et en même temps.
- Le parrain ne peut pas être mineur (Benjamins, minimes, cadets, juniors).
- Un bordereau spécifique est à remplir par le président du club et à transmettre au comité départemental
- Le Comité Régional PACA prend en charge la différence non perçue du tarif voté lors de l'assemblée générale de votre comité départemental
- Les frais liés à la perte d'une licence restent à la charge du licencié.

« Avantage Licence junior »

Un jeune licencié dans la catégorie CADET en 2021, passant dans la catégorie JUNIOR en 2022, peut prétendre à un avantage de 50 % sur le tarif de sa licence.

Il suffit pour cela à son président de club de remplir le bordereau spécifique et de le transmettre au comité départemental.

CONDITIONS :

- Prendre sa licence dans le même club
- Un bordereau spécifique est à remplir par le président du club et à transmettre au comité départemental.
- Le Comité Régional PACA prend en charge la différence non perçue du tarif voté lors de l'assemblée générale de votre comité départemental
- Les frais liés à la perte d'une licence restent à la charge du licencié.

CRITERES A RETENIR POUR ANNULER UN CONCOURS

15.1 Règlement intérieur du CD84.

Un concours officiel inscrit sur le calendrier édité par le comité ne peut être annulé pour motifs légitimes qu'après accord du comité directeur, lequel devra être préalablement informé au moins un mois à l'avance.

Si le motif légitime est retenu, l'organisateur sera tenu d'informer les licenciés par la presse et par la voie des clubs affiliés.

Un concours officiel inscrit sur le calendrier édité par le comité pourra en outre être annulé si, à l'heure du tirage au sort, l'organisateur a enregistré des inscriptions inférieures à **9 équipes**. (**Tête à tête 9 joueurs ; doublette 9 équipes ; triplette 9 équipes**).

Un concours officiel inscrit sur le calendrier édité par le comité pourra être annulé pour cas de force majeure, c'est à dire pour intempéries ou terrain impraticable. La décision devra alors être prise par l'organisateur, une demi-heure avant l'heure prévue pour le tirage au sort.

Article 35 - Intempéries : En cas de pluie, toute mène commencée doit être terminée, sauf décision contraire de l'arbitre qui est seul habilité, avec le jury, pour décider de son arrêt ou de son annulation pour cas de force majeure.

Règlement en cas d'annulation de concours.

Il sera procédé comme suite :

- Dans le cas de concours arrêté en poules ou avant la fin du 2^{ème} tour en élimination directe : l'organisateur procède au remboursement des mises à toutes les équipes engagées présentes.
- Dans le cas de concours avancé et quel que soit le stade d'avancement :
 - Pour les parties terminées, il y a des gagnants et des perdants, les gagnants sont indemnisés tel que prévu.
 - Pour les parties en cours et impossibles à terminer, l'enveloppe du tour en question est répartie moitié/moitié aux deux équipes concernées.

Dans tous les cas la somme restante n'ayant pu être répartie reste au club à condition que les frais de participation aient été intégralement reversés dans ce qui a déjà été payé.

RESULTATS DES CONCOURS

Documents à envoyer au CD84

Tous les concours officiels inscrits sur le calendrier 2022 doivent obligatoirement se dérouler en utilisant le logiciel Gestion Concours de la FFP-JP.

Aucun autre logiciel ne peut être employé.

Les résultats des concours et consolante (A+B) que vous devez adresser au comité de Vaucluse **la semaine suivante** doivent être recueillis dans la rubrique :

« Impression -> Résultats arbitrage ».

Vous pouvez également envoyer par e-mail le fichier « GCZ » disponible dans le répertoire Gestion Concours de votre disque dur.

Concernant les concours, vous devez aller jusqu'au bout du tirage, finale y compris, en identifiant le vainqueur.

En cas de partage en demi-finale (A et B), merci de le signaler :

- en le notant sur l'imprimé tamponné par votre club.
- dans l'e-mail (en cas d'envoi du fichier GCZ).

CONCOURS DE CLUB

FEDERAUX & SOCIETAIRES

Les tables d'inscription doivent être tenues par des personnes licenciées à la FFP-JP, uniquement.

Tout joueur doit présenter sa licence afin de la soumettre au contrôle d'un lecteur carte à puce.

Fonctionnement du lecteur :

- Lorsque la lumière s'affiche verte, la participation à la compétition est validée.
- Lorsque la lumière clignote rouge, la participation à la compétition est interdite. (licence non valide).
- Lorsque la lumière s'affiche rouge et verte, l'avis médical n'est pas validé. Pour pouvoir participer, le joueur doit présenter un certificat médical en cours de validité (moins d'un an).

Tout joueur doit laisser sa licence en dépôt à la table de marque au moment de son inscription et jusqu'à élimination de la compétition à laquelle il participe.

Un jury composé de trois personnes minimum, licenciées à la FFPJP, et ne participant pas à la compétition, doit être affiché à proximité de la table de marque.

Pendant le déroulement du concours, une personne licenciée au moins doit se tenir en permanence à la table de marque.

Tout joueur participant à une compétition doit être en mesure de justifier son identité à la demande du jury, de l'arbitre ou du délégué. A défaut il sera exclu de la compétition

Les indemnités doivent être affichées avant la fin de la première partie.

Un impair ne doit pas être indemnisé.

Tout joueur licencié à une fédération étrangère sera considéré comme HONNEUR. (Annexe 1 du règlement sportif de la FFP-JP).

CONCOURS REGIONAUX

Jeu Provençal

- ***PERTUIS (Boule Pertuisienne) à Goujon***

Challenge des Sponsors - Souvenir FABIAN&RIBES

10 & 11 Août - Equipes de 2 joueurs

Dotation 2100 € + lots - Inscriptions par téléphone : 06 08 68 80 70.

Tirage au sort le 09 août à 20 H - Début des parties le 10 août à 9 H.

EXTRAIT DU REGLEMENT **DES CONCOURS REGIONAUX**

Article 9 – TENUE VESTIMENTAIRE

Les joueurs devront porter obligatoirement un haut identique dès la 1^{ère} partie le avec manches au moins courtes et des chaussures fermées. Le port du short sportif est autorisé. En cas de non-respect, le jury sera habilité à exclure l'équipe de la compétition.



15 Boulevard Sixte Isnard
84000 AVIGNON

Tél : 04.90.86.37.05

e-mail : cr-paca@petanque.fr

CHAMPIONNATS JEUNES

Sous réserve de modifications fédérales

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX TRIPLETTES (M/C/J) QUALIFICATIFS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE ET AU CHAMPIONNAT REGIONAL PACA

Dans chaque catégorie, l'équipe championne départementale triplette se qualifie pour le championnat de France.

Dans toutes les catégories (minimes, cadets, juniors), l'équipe finaliste ainsi que l'équipe classée troisième vont au championnat régional PACA.

CHAMPIONNAT REGIONAL PACA TRIPLETTES (M/C/J) Qualificatif pour le Championnat de France le 04 juin à Nice (06)

Championnat départemental par équipes de club jeunes :

- Samedi 19 mars
- Dimanche 27 mars

Finale : **Dimanche 26 juin à 9h (LAPALUD).**

Les champions de chacune des deux catégories se qualifient pour le championnat régional (10 et 11 septembre au Pontet).

CONCOURS JEUNES

30/04	15h00	ORANGE (BA) (Benjamin, Minime, Cadet)	E3 400 €
07/05	15h00	CAROMB (Benjamin, Minime, Cadet)	E3 200 €
08/05	15h00	LE PONTET (Benjamin, Minime, Cadet)	E3 450 €
30/10	09h00	ORANGE (Pétangueules) (interjeunes: 1benj. 1 min. 1 cad.)	400 €

POUR CES CONCOURS LA DOTATION EST EN LOTS OU COUPES.



SPECIAL JEUNES

Sous réserve de modifications fédérales

Le championnat départemental en triplettes est ouvert à tous sur une journée.

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

(Catégories : « benjamin, minime », cadet, junior)

Leur organisation n'est confiée qu'à des clubs qui témoignent de l'intérêt aux manifestations organisées par la Commission des jeunes.



Ces compétitions se déroulent par poules au départ.
Une consolante est prévue pour les perdants des poules.

ATTENTION : Modification de certains horaires.

Un forfait repas de 5€ est offert à chaque joueur participant aux championnats triplette et doublette.

DANS TOUTES LES CATEGORIES, LES EQUIPES (Triplettes et Doublettes) PANACHEES SONT ACCEPTEES.

TENUE VESTIMENTAIRE

HAUT (AVEC LOGO DU CLUB) ET BAS IDENTIQUES OBLIGATOIRES

DATES DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX :

☞ Triplettes (« benjamin minime », cadet, junior)	15 mai	<u>9h30</u>	ORANGE (Pét.)
☞ Doublettes (« benjamin minime », cadet, junior)	12 juin	<u>9h30</u>	LE PONTET (EB)
☞ Tête-à-tête (benjamin, minime, cadet, junior)	18 juin	<u>14h00</u>	ORANGE (BA)



TROPHEE REGIONAL MIXTE JEUNES

Samedi 1^{er} octobre (lieu à déterminer)

1 garçon minime ou cadet, 1 fille minime, cadette ou junior 1^{ère} année
avec la possibilité d'avoir un non licencié par équipe



RESTAURANT

La Boule d'Or



**97, Bd de la 1^{ère} BD
84000 AVIGNON**

**☎ : 04 90 39 85 20
06.48.18.23.88**

alvarez.joseph@sfr.fr

INFOS CLUBS !...

SAISON BOULISTE 2022

La FFP-JP a créé trois catégories de compétiteurs :

- ☞ les joueurs « PROMOTION »
- ☞ les joueurs « HONNEUR »
- ☞ les joueurs « ELITE »

La FFP-JP a également créé un règlement spécifique par CATEGORIE de COMPETITIONS :

CONCOURS DEPARTEMENTAUX :

	TàT	2X2	3X3
<u>PETANQUE :</u>	375 €	– 750 €	– 1 150 €
<u>JEU PROVENÇAL :</u>	600 €	– 1 200 €	– 1 800 €

(A la dotation doivent s'ajouter les frais de participation, en totalité)

Les Concours départementaux à pétanque doivent incorporer une consolante automatique gratuite. En revanche, un concours départemental à pétanque effectué par poules au départ n'a pas l'obligation d'incorporer une consolante, **l'essentiel étant que le joueur puisse participer à au moins deux tours de tirage au sort.**

(A la dotation doivent s'ajouter les frais de participation, en totalité)
(5 € par joueur pour deux tours de tirage)

CONCOURS REGIONAUX :

	TàT	2X2	3X3
<u>Pétanque :</u>	750 à 1 000€	– 1 500 à 2 500€	– 2 250 à 3 500€
<u>Jeu Provençal :</u>	1 050 à 1 500€	– 2 100 à 4 000€	– 3 150 à 5 000€
<u>Jeunes :</u>	350 à 500€ par catégorie (en lots).		

Autres Compétitions Pétanque

Triplettes dames, mixtes, vétérans dotation 1 050 à 2 000 €
Doublettes dames ou mixtes 750 à 1 500 €

AGREMENT DES CONCOURS DE PETANQUE & JEU PROVENÇAL SUR LE TERRITOIRE VAUCLUSIEN

Le COMITE DEPARTEMENTAL DE VAUCLUSE est l'organe déconcentré départemental de la FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL – FFPJP – laquelle est une Fédération Sportive Délégataire agréée par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Elle est chargée d'une mission de service public et reconnue d'utilité publique depuis Juillet 2015. Elle a pour mission de gérer la pratique de la pétanque et du jeu provençal sur le territoire national. Elle délègue certaines de ses missions à ses organes déconcentrés que sont les régions et les comités départementaux.

En sa qualité d'organe déconcentré départemental, le Comité de Vaucluse est seul compétent pour élaborer le calendrier sportif, pour agréer toutes les compétitions et concours de boules organisés sur le territoire vauclusien, indépendamment des prérogatives qui lui sont confiées d'organiser les qualifications aux divers championnats de France, la formation d'éducateurs fédéraux et d'arbitres départementaux.

Conscient que les nombreuses manifestations de pétanque et de jeu provençal qui animent les communes durant la saison estivale sont une occasion conviviale de se rassembler et de pratiquer ensemble une activité qui réunit tous nos concitoyens sans discrimination et qu'elles jouent un rôle important dans l'animation touristique et festive de notre région, le Comité de Vaucluse avait signé dès 1998 une convention avec l'Association des maires de Vaucluse et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale pour l'agrément des concours de fêtes votives.

Toutes les communes bénéficient de l'agrément fédéral pour les concours de boules durant la fête votive de leur village, aux conditions du code de bonne harmonie reproduit ci-contre.

Rappel : en cas de non agrément, la participation des 3809 licenciés vauclusiens sera interdite et pourra entraîner des poursuites disciplinaires à ceux qui enfreindraient cette disposition.

CODE DE BONNE HARMONIE 2022

Dans le but de favoriser la participation des licenciés de la FFP-JP (3809 répartis dans 76 clubs) aux manifestations locales traditionnelles,

Le Comité Départemental de Vaucluse s'engage :

- à agréer les concours organisés à l'occasion des fêtes votives, village ou ville par les comités de fête, les services municipaux, voire les clubs FFP-JP.
- à autoriser la participation de ses licenciés dans la stricte limite des journées déclarées « fête votive » sur demande préalable de la commune en concordance avec tous sites officiels.

L'organisateur

- s'engage à limiter la dotation à **100 Euros** + frais de participation, afin de ne pas concurrencer les concours officiels inscrits au calendrier départemental FFP-JP.
- s'engage à ne pas admettre les joueurs suspendus par la FFP-JP dont la liste leur sera communiquée par le comité départemental.

Le non respect de ces dispositions entraîne l'annulation de l'agrément fédéral.

AVIGNON, le 15 novembre 2021

**Le Président
du Comité de Vaucluse**


Michel COSTE



CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX 2022

Sous réserve de modifications fédérales

INSCRIPTION UNIQUEMENT AUPRES DES CLUBS D'APPARTENANCE

SAUF Jeunes

Pour tous les championnats (hormis les jeunes), il sera exigé 3€ par joueur.

Le paiement sera effectué auprès du club.

ELIMINATOIRES DE ZONES DOUBLETTES PETANQUE (masculin)

02 avril - Inscriptions avant le 21 mars - Début des parties à 14 heures

PETANQUE DOUBLETTES SENIORS (équipes 1 France + 3 cr-paca)

03 avril à ENTRAIGUES (USE) Début des parties à 9 heures

PETANQUE TETE A TETE DAMES (joueuses : 1 France + 3 cr-paca)

03 avril à VILLELAURE (BC)

Inscriptions avant le 22 mars - Début des parties à 9 heures

ELIMINATOIRES DE ZONES TRIPLETTES PETANQUE (masculin)

09 avril - Inscriptions avant le 28 mars - Début des parties à 14 heures

PETANQUE TRIPLETTES SENIORS (équipes : 3 France + 5 cr-paca)

10 avril à MONTEUX (EB) - Début des parties à 9 heures

PETANQUE TRIPLETTES DAMES (équipes : 1 France + 3 cr-paca)

10 avril à LE PONTET (EB)

Inscriptions avant le 29 mars - Début des parties à 9 heures

JEU PROVENCAL DOUBLETTES SENIORS (équipes : 1 France + 3 cr-paca)

16-17-18 avril à PERTUIS (BP)

Inscriptions avant le 04 avril - Début des parties à 9 heures

PETANQUE TRIPLETTES VETERANS (60 ans dans l'année) (équipe : 1 France + 1 cr-paca)

20 & 21 avril à ORANGE (BA)

Inscriptions avant le 8 avril - Début des parties à 14 heures

ELIMINATOIRES DE ZONES TETE A TETE PETANQUE (masculin)

23 avril Inscriptions avant le 11 avril - Début des parties à 14 heures

PETANQUE TETE A TETE SENIORS (joueurs : 1 France + 3 cr-paca)

24 avril à ISLE SUR SORGUE (BV) - Début des parties à 9 heures

PETANQUE DOUBLETTES DAMES (équipes 1 France + 3 cr-paca)

24 avril à MENERBES (BM)

Inscriptions avant le 12 avril - Début des parties à 9 heures

JEU PROVENCAL TRIPLETTES (équipes : 3 France + 1 cr-paca)

30 avril & 1^{er} mai à ENTRAIGUES (EB)

Inscriptions avant le 18 avril - Début des parties à 9 heures

ELIMINATOIRES DE ZONES DOUBLETTES MIXTES

07 mai - Inscriptions avant le 25 avril - Début des parties à 14 heures

PETANQUE DOUBLETTES MIXTES (équipes : 1 France + 3 cr-paca)

08 mai à LE PONTET (EB) - Début des parties à 9 heures

ELIMINATOIRES DE ZONES TRIPLETTES PROMOTION

14 mai - Inscriptions avant le 02 mai - Début des parties à 14 heures

PETANQUE TRIPLETTES PROMOTION (équipes 1 France + 3 cr-paca)

15 mai à LE PONTET (EB) -Début des parties à 9 heures

PETANQUE TRIPLETTES JEUNES (1+1+1 France + 2(m)+2(c)+2(j)cr-paca)

15 mai à ORANGE (Les Pétangueules)

Inscriptions sur place à 08h30 Tirage au sort à 09h30

PETANQUE DOUBLETTES JEUNES

12 juin à LE PONTET (EB)

Inscriptions sur place à 8h30. Tirage au sort à 9h30

PETANQUE TETE A TETE JEUNES

18 juin à ORANGE (BA)

Inscriptions sur place à 13h30 heures Tirage au sort à 14h00

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DES CLUBS A PETANQUE

<u>Pétanque</u> :	S.11 juin	1 ^{ère} journée	Open / Dames	9h00
	S.11 juin	2 ^{ème} journée	Open / Dames	15h00
	S.18 juin	3 ^{ème} journée	Open / Dames	9h00
	S.03 septembre	4 ^{ème} journée	Open D1&D2	9h00
	S.03 septembre	5 ^{ème} journée	Open D1&D2	15h00
	D.04 septembre	4 ^{ème} journée	Dames	9h00
	D.04 septembre	5 ^{ème} journée	Dames	15h00
	Me 04 mai	1 ^{ère} journée	Vétérans	9h00
	Me 04 mai	2 ^{ème} journée	Vétérans	15h00
	Me 18 mai	3 ^{ème} journée	Vétérans	9h00
	Me 18 mai	4 ^{ème} journée	Vétérans	15h00
	Me 1 ^{er} juin	5 ^{ème} journée	Vétérans	15h00

Phases finales

Open : le S.17 septembre : 8^{ème} de finale 9h00 - 1/4 de finale 15h00 à (lieu à définir)

D1 & D2 Open : le S.24 septembre : ½ (à 9H00) & finale (15h00) à **CARPENTRAS**

D1 & D2 Dames : le S.24 septembre : ½ (à 9H00) & finale (15h00) à **BEAUMES DE VENISE**

Vétérans : Mardi 06 septembre : ½ finale (à 9h00) & finale (à 15h00) **JONQUIERES.**

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DES CLUBS AU JEU PROVENÇAL

<u>Jeu Provençal</u> :	D.19 juin	1 ^{ère} journée	8h30
	D.19 juin	2 ^{ème} journée	15h00
	D.26 juin	3 ^{ème} journée	8h30
	D.26 juin	4 ^{ème} journée	15h00
	D.28 Août	5 ^{ème} journée	15h00

Phase Finale

D1 : le D.25 septembre : ½ finale (8h30) & finale (15h00) à **VILLELAURE**

INFOS JOUEURS !...

CONTRÔLE ANTI - DOPAGE

Tout participant à une compétition sportive est susceptible de subir un contrôle anti-dopage par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage « AFLD ». A cette occasion, toutes les substances sont recherchées. Elles peuvent rendre un contrôle anti-dopage positif, et de là, déclencher une procédure de suspension pour le sportif contrôlé.

Toutefois, l'interdiction d'utiliser, et de prescrire, les substances inscrites, sur « *la liste de référence des substances dopantes et de procédés de dopage interdits* » peut être levée si le sportif a déclaré **à priori** le traitement médical qu'il est susceptible de suivre à une commission médicale chargée d'apprécier, au vu du dossier présenté, la pertinence et la justification du traitement.

En conséquence, **s'il suit un traitement médical OU s'il est amené à en suivre un y compris en urgence**, il lui appartient de se rapprocher **immédiatement** de son médecin personnel, qui vérifiera si au regard du traitement préconisé, une demande d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques - AUT – doit être établie, sur le formulaire qui lui sera remis ou qu'il pourra se procurer par téléchargement sur le site de l'AMA : www.wada-ama.org ou sur le site de l'AFLD : www.afld.fr

Cette demande devra être adressée **par ses soins** avec le dossier médical **par pli recommandé avec avis de réception** à l'AFLD Service Médical 229, Boulevard Saint-Germain 75007 – PARIS **et** au Médecin, le Dr Jean Pierre IANNARELLI Président de la Commission Médicale Nationale de la FFP-JP 13, rue Trigrance 13002 – MARSEILLE, dans le respect du secret médical.

Cette information sur ces procédures est essentielle pour la préservation des droits du licencié FFP-JP à concourir en toute sérénité dans les diverses compétitions sportives auxquelles il est susceptible de participer.

CONTRÔLE – ALCOOLEMIE

Depuis 2020, les contrôles d'alcoolémie sont pratiqués par des membres élus (régions et départements). Ces membres sont volontaires et missionnés par leur Comité Régional ou Départemental. Les contrôles devront se pratiquer en suivant le protocole des contrôles d'alcoolémie et avec un appareil homologué. Tout participant à une compétition est susceptible de subir un contrôle anti-alcoolémie. Au-dessus de 0,50 gramme par litre de sang, après deux contrôles espacés de 20 minutes, le participant sera immédiatement disqualifié de la compétition.

JOUEUSES - JOUEURS

CONCOURS DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX

Pendant toute la durée d'une compétition les joueurs doivent avoir une attitude correcte (langage, habillement...) se soumettre sans récriminations aux décisions et observations de l'arbitre et ne pas s'absenter sans l'autorisation de ce dernier, sous peine de faire l'objet d'un rapport.

Tout joueur participant à une compétition officielle doit être en mesure de justifier son identité à la demande du jury, de l'arbitre ou du délégué. A défaut, il sera exclu de la compétition.

Il est interdit aux joueurs, délégués et arbitres de consommer des boissons alcoolisées et d'utiliser des téléphones portables sur les jeux pendant toute la durée de la compétition.

Il est interdit de fumer ou devapoter sur les terrains.

CHAMPIONNATS DE FRANCE - ELIMINATOIRES DE ZONES - CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX CHAMPIONNATS REGIONAUX

Il est formellement interdit aux joueuses et aux joueurs de s'absenter d'une partie ou de quitter les terrains de jeu sans l'autorisation de l'arbitre.

Il est interdit aux joueuses, joueurs et délégués :

-  De fumer et de consommer des boissons alcoolisées sur les terrains de jeu en cours de partie.
-  D'utiliser des téléphones portables sur les jeux pendant toute la durée de la compétition.
-  Durant la compétition des contrôles d'alcoolémie peuvent être effectués par des élus régionaux ou départementaux.

PETANQUE

E = concours par équipes

M = concours à la mêlée

3,2 = triplette, doublette

MIXTE = Triplette avec au moins une féminine

F : concours féminins, **notés en gras**

Les concours sur invitation débiteront tous à 9 heures

Les frais de participation s'ajoutent à la dotation annoncée

Sauf indication contraire, le tirage au sort est prévu pour 15h (ou 14h30 selon la date)

JANVIER

Me 05 SORGUES		300 M3
Me 12 SORGUES	55 ans et plus	300 E3

FEVRIER

V 04 SORGUES		300 M3
S 19 SORGUES	Vétérans	300 E3
D 27 LE PONTET		300 MIXTE

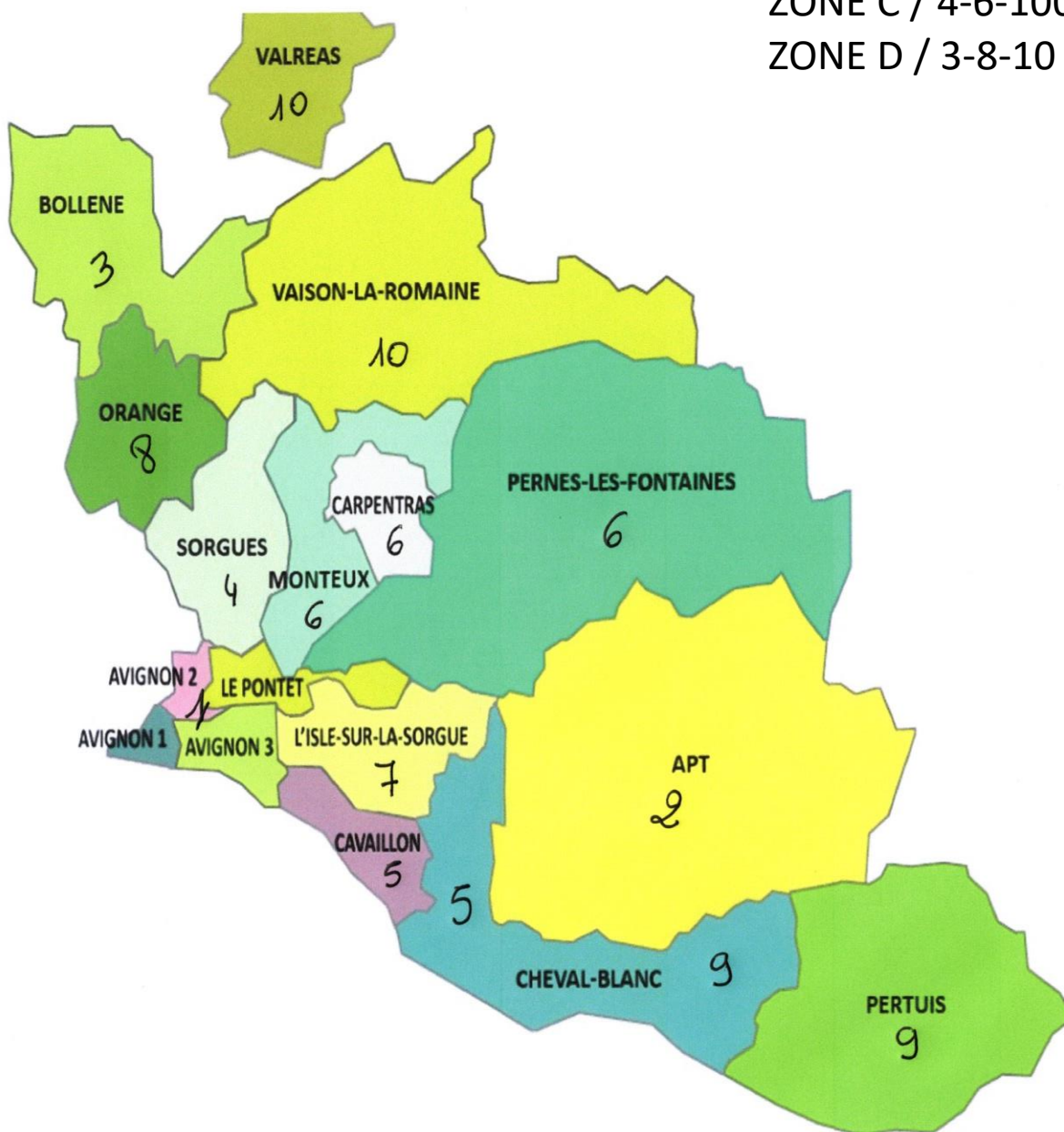
MARS

J 03 CARPENTRAS (JBAG)	Leclerc	300 E2
D 06 LE PONTET	So. Joseph CANO	200 M3
L 07 SORGUES	So. Francis BONNEAU	250 E3
J 10 LE PONTET	Vétérans	200 E3
S 12 ST-SATURNIN-LES-APT		200 M3
J 17 CARPENTRAS (JBAG)	Choc Viande	300 E3
S 19 MENERBES	Masculin	200 E3
S 19 MENERBES	Féminin	200 E2
S 19 BEDARRIDES (BFF)		200 E2
D 20 LE PONTET	So. Edmond ABERLIN	200 E2
D 20 MAZAN	Masculin	200 E2
D 20 MAZAN	P. U Express	Féminin 200 E2
D 20 VAISON-LA-ROMAINE	Ch. Pierre GRAS	300 1H1D
V 25 MONTFAVET	Vétérans	200 M3
V 25 SORGUES	Ch. AGIS	50 ans et + 250 E3
S 26 CARPENTRAS (JBAG)	Fontaine du Clos	9h 100 TAT
S 26 CAROMB	Ch. DORTIGUE	200 2H1D
S 26 ST-MARTIN DE LA BRASQUE		300 M3

AVRIL

S 02 LE THOR	Gp. des Féminines p/poules féminin	9h	1000 E3
S 02 ST-SATURNIN-LES-APT			200 E2
S 02 LAPALUD	So. DECOULAND	Primé	200 E3
S 02 BEDARRIDES (BFF)		Masculin	200 E3
S 02 BEDARRIDES (BFF)		Féminin	200 E3
S 02 ELIMINATOIRES DE ZONES	DOUBLETTE PETANQUE MASCULIN		14h00
D 03 ENTRAIGUES	CHAMPIONNAT DOUBLETTE MASCULIN		9h00
D 03 VILLELAURE	CHAMPIONNAT TETE A TETE FEMININ		9h00
D 03 LAURIS			300 E3
Me 06 CAROMB	Gp. GRIMA		200 M3
J 07 CARPENTRAS (JBAG)	Leclerc		300 E2
V 08 SORGUES	Ch. Ets BELLUCCI	55 ans et +	1000 E3

ZONE A / 1-5 7
ZONE B / 2- 9
ZONE C / 4-6-1001
ZONE D / 3-8-10



AVRIL (suite)

S 09 ELIMINATOIRES DE ZONES	TRIPLETTE PETANQUE MASCULIN	14h00
D 10 MONTEUX	CHAMPIONNAT TRIPLETTE MASCULIN	9h00
D 10 LE PONTET	CHAMPIONNAT TRIPLETTE FEMININ	9h00
D 10 MENERBES		200 M3
L 11 ORANGE (BA)	S.C. VIVET Ch. Primé Vétérans	300 E3
Me 13 SORGUES	Vétérans	250 E3
Me 13 CAROMB	St-Marc et Canteperdrix	200 M3
J 14 CARPENTRAS (JBAG)	Choc Viande	300 E2
V 15 CAUMONT		200 M3
V 15 LE PONTET	So. Fernand CLUCHIER 18h30	200 E2
S 16 CAUMONT		200 1H1D
S 16 MAZAN	P. Cave Canteperdrix	200 MIXTE
S 16 CARPENTRAS (JBAG)	Fontaine du Clos	300 M3
S 16 VAISON-LA-ROMAINE	Ch. Raymond FORMISANO	300 E3
D 17 CAUMONT	Masculin	300 E3
D 17 CAUMONT	Féminin	200 E2
D 17 MONTEUX	Féminin	300 E2
L 18 CAUMONT		200 E2
L 18 CADENET	So. Flavy COURROUX	300 M3
L 18 VALREAS (BAT)	Ch. Souvenir Jean-Tristan BERNARD	400 MIXTE

20&21 ORANGE (BA) CHAMPIONNAT TRIPLETTE VETERANS 14h00

V 22 BEAUMES DE VENISE		200 M3
V 22 LE PONTET	18h30	200 E2
S 23 ST-SATURNIN-LES-APT	Ch. Pierre et Tradition (à Caseneuve)	280 E2
S 23 BEDARRIDES (BFF)		250 1H1D
S 23 MALAUCENE		200 E3

S 23 ELIMINATOIRES DE ZONES	TETE A TETE PETANQUE MASCULIN	14h00
D 24 L'ISLE/SORGUE (BV)	CHAMPIONNAT TETE A TETE MASCULIN	9h00
D 24 MENERBES	CHAMPIONNAT DOUBLETTE FEMININ	9h00

D 24 MAZAN	Ch. A. STROLLO Promotion	200 E2
D 24 LAURIS		300 M3
L 25 LE THOR	Blanchisserie Nelly et Franck	200 E3
Me 27 LE PONTET		200 M3
J 28 PERNES (EB)	Gp. Le Nid de Provence	300 M3
V 29 LE PONTET	So. Louis BECHET 18h30	200 E3

MAI

D 01 MORIERES		9h 100 TAT
J 05 CARPENTRAS (JBAG)	Leclerc	300 E2
J 05 VAISON-LA-ROMAINE	Ch. Titi Jérôme Vétérans	300 E3
V 06 LES VIGNERES	So. Jean MENGUAL Vétérans	200 M3
V 06 PERNES (EB)	Gp. U Express	300 1H1D
V 06 LE PONTET	So. Maxime SOUBEYRAS 18h30	200 E2
S 07 ST-SATURNIN-LES-APT	Ch. GINIES Volkswagen	300 E3

S 07 ELIMINATOIRES DE ZONES	DOUBLETES MIXTES	14h00
D 08 LE PONTET	CHAMPIONNAT DOUBLETES MIXTES	9h00

D 08 CADENET		300 E3
Ma 10 SORGUES		250 M2
Ma 10 CADEROUSSE	Vétérans	300 E3
Me 11 GRILLON	Primé Vétérans	300 E3

MAI (suite)

J 12 CARPENTRAS (JBAG)	Choc Viande	Vétérans	300 E3
S 14 ST-SATURNIN-LES-APT	Ch. PORTALIS (à Caseneuve)		280 E3
S 14 MALAUCENE			200 2H1D
S 14 ELIMINATOIRES DE ZONES	TRIPLETTE PETANQUE PROMOTION		14h00
D 15 LE PONTET	CHAMPIONNAT TRIPLETTE PROMOTION		9h00
D 15 ORANGE (Petangueules)	CHAMPIONNAT TRIPLETTE JEUNES		9h30
D 15 JOUCAS	8h boulistes s/invit.Lim 32éq. féminin 9h		300 E2
D 15 SAINT-DIDIER	Gp. MEYER Souv. de nos licenciés disparus		300 M3
D 15 LAURIS	Nulle Part Ailleurs		300 MIXTE
L 16 LE THOR	Intermarché		200 E2
Ma 17 PERNES (EB)	Gp. ALLIANZ		300 M3
J 19 CARPENTRAS (JBAG)	Fontaine du Clos		300 M3
V 20 BEAUMES DE VENISE		18h30	200 E2
S 21 BOLLENE	Concours des Commerçants	9h	100 TAT
S 21 BOLLENE	Concours des Commerçants		300 M3
S 21 MONTFAVET			200 E2
D 22 MORIERES			200 MIXTE
D 22 JONQUIERES	So. Jean-Pierre CONTRI	Primé	400 2H1D
Ma 24 SORGUES	Ch. AGIS	Promotion	250 E2
Me 25 LE PONTET			200 M3
Me 25 JONQUIERES		Vétérans	200 M3
J 26 MENERBES			200 MIXTE
J 26 CARPENTRAS (JBAG)	Leclerc		300 E2
D 29 CAVAILLON (ASPTT)	So. ROSSI		200 2H1D

JUIN

J 02 CARPENTRAS (JBAG)	Choc Viande		300 M3
J 02 VISAN	P/poules lim. 48 équipes	Vétérans 9h	300 E3
V 03 MONTFAVET	1er concours qualificatif (4 qualifiés)		200 E3
S 04 PERNES (Boule du Pont)	Gp. Vieux Pointet		450 E3
S 04 ISLE/SORGUE (BV)	So. Pierrette CONTI		200 MIXTE
D 05 ORANGE (BA)		Primé	750 E2
D 05 LAURIS			300 M3
L 06 ST-SATURNIN-LES-APT			200 E2
L 06 ORANGE (BA)		Primé	300 1H1D
Me 08 CAROMB	Gp. ABC	Vétérans	200 M3
J 09 BEDARRIDES (BFF)		55 ans et + 10h	800 E3
J 09 PERNES (EB)	Gp. Le JEAN-JAURES		300 M3
V 10 MONTFAVET	2e concours qualificatif (4 qualifiés)		200 E3
V 10 SORGUES			250 M3
V 10 BEAUMES DE VENISE		18h30	200 E2
S 11 ST-SATURNIN-LES-APT	Ch. SARL GERVASONI (à Caseneuve)		280 E3
S 11 BOLLENE		55 ans et +	300 E3
D 12 LE PONTET	CHAMPIONNAT DOUBLETTE JEUNES		9h30
D 12 MENERBES	Ch. SAID s/invit. limité à 32 éq.	9h	300 E3
D 12 LES VALAYANS	Ch. MAUCHAMP s/invitation	9h	400 E3
D 12 VILLELAURE	So. Maxime ROYERE		600 M3
D 12 VAISON LA ROMAINE	Ch. Said KIDDI		400 MIXTE
Me 15 JONQUIERES	So. Roger KARASZI	55 ans et +	200 M3

VALRÉAS

Enclave des Papes

BOULE AMICALE du TIVOLI

Sur le tour de Ville ombragé

Mardi & Mercredi 12 & 13 juillet 2022

2ème National VETERANS

Souvenir Pancras et Vincent AMBROSINI

En Triplettes limité à 128 : 2500 € + FP

Inscriptions jusqu'au lundi 12 juillet 20 H00. Début des parties Mardi 12 Juillet à 14H00

Jeudi & Vendredi 14 & 15 juillet 2022

8ème NATIONAL en DOUBLETES MIXTES

Challenge ANAHOME IMMOBILIER

(limité à 256), par Poules : 2500 € + FP

Inscriptions avant le mardi 13 juillet 20 h 00. Début des parties Jeudi 13 Juillet à 9h00

Samedi & Dimanche 16 & 17 JUILLET 2022

7ème SUPRANATIONAL de la VILLE de VALREAS

33ème édition du souvenir Didier FRANÇON

Challenge « le Roi Solaire »

En triplettes limitées à 360, par poules : 10.000€ + FP + Lots

Inscriptions avant le Vendredi 15 20h00 Début des parties le Samedi 16 Juillet à 9 h 00

Renseignements : 04 90 62 43 79 ou 06 37 97 06 19

Les Complémentaires : concours primés avec finales obligatoires

Mercredi 13 juillet : à 15 h 00

E2/ 300 €

**Jeudi 14 juillet : à 17h 00 Challenges Service Professionnel Nettoyage /
HUEBER Damien**

1H1D / 300€

Vendredi 15 juillet : à 15h00 Challenge Mc Donald Valreas

E2/300€

Samedi 16 juillet : à 17h00 Challenge du souvenir Jean-Claude Jacques

E3/ 300€

Dimanche 17 juillet : à 9h30 Challenge du souvenir Loa Gimenez par poules

E3D : 300€

Dimanche 17 juillet : à 15h00 Challenge ELDERA

E3 350€

Les inscriptions aux complémentaires se feront sur place : (Place de la République)

Inscriptions pour les 3 Nationaux, UNIQUEMENT en ligne au :

www.payassociation.fr/association-la-boule-amicale-du-tivoli/supranational

National Vétérans: 21€ National doublettes Mixtes: 14€ Supranational: 27€

Consultez notre site : www.boule-amicale-tivoli.fr

JUIN (suite)

V 17 LE PONTET		18h30	200	E2
S 18 ORANGE (BA)	CHAMPIONNAT TETE A TETE JEUNES		14h00	
S 18 MORIERES	Ti Café		500	E2
D 19 MONTFAVET	3e concours qualificatif (4 qualifiés)		200	E3
D 19 LAPALUD	28 ^e Gp. de la Municipalité	Primé	200	E2
D 19 MONTEUX			300	E2
D 19 LOURMARIN			300	M3
Me 22 CHATEAUNEUF DU PAPE	P. des JPC	Promotion	200	E3
J 23 PERNES (EB)	Gp. Vétérans	Vétérans	300	E2
V 24 MONTFAVET	4e concours qualificatif (4 qualifiés)		200	E3
S 25 MORIERES	Le Phil's Pub		200	E3
S 25 ST-SATURNIN-LES-APT	Ch. L'Authentic Bistrot (à Caseneuve)		280	E2
S 25 ENTRAIGUES	Ch. Danièle SANTUCCI		300	M3
S 25 ST-MARTIN DE LA BRASQUE			300	M3
S 25 MALAUCENE		Vétérans	200	E3
D 26 MORIERES	Ti Café	9h	100	TAT
D 26 MORIERES	Ti Café		200	E2
D 26 CADEROUSSE			300	1H1D
D 26 LAURIS		Vétérans	300	E3
L 27 SORGUES	Ch. Mireille et Gilbert HUMBLLOT		300	2H1D

JUILLET

S 02 MONTFAVET	Concours Final s/invitation p/poules	9h	600	E3
S 02 MORIERES	La Casa		200	M3
S 02 LAPALUD	Gp. des Commerçants	Primé	200	E2
D 03 MORIERES		Féminin	200	E2
D 03 JONQUIERES	So. Camille GALTIER	Primé	400	2H1D
L 04 LE THOR	Garage Renault		200	2H1D
Ma 05 L'ISLE/SORGUE (BD)	St-Gervais		300	E2
Me 06 L'ISLE/SORGUE (BD)	St-Gervais	Promotion	200	E3
J 07 CARPENTRAS (JBAG)	Fontaine du Clos		300	E2
J 07 L'ISLE/SORGUE (BD)	St-Gervais	Vétérans	300	E3
S 09 ENTRAIGUES	Ch. Frédéric MAS		350	E3
D 10 PERNES (EB)	Sur invitation	9h	300	E2
D 10 L'ISLE/SORGUE (BV)	Par poules	Féminin	9h	300 E3
12&13 VALREAS (BAT)	So. P&V AMBROSINI 2e Nat. Vét. Lim.128éq p/p	14h	2500	E3
Me 13 VALREAS (BAT)			300	E2
Me 13 ST-SATURNIN LES APT		18h30	200	M3
14&15 VALREAS (BAT)	Ch. Anahome Immo. 8e Nat.lim 256éq	p/p 9h	2500	1H1D
J 14 VALREAS (BAT)	Ch. Serv.Prof.Nettoy.Damien HUBERT	17h	300	1H1D
J 14 BEDARRIDES (BFF)			200	E2
J 14 CARPENTRAS (JBAG)	Leclerc		300	M3
J 14 CHATEAUNEUF DU PAPE	P. du Président		500	M3
J 14 VILLELAURE	So. Sabine DAGARD		300	M3
V 15 VALREAS (BAT)	Ch. Mc Donald's Valréas		300	E2
16&17 VALREAS (BAT)	So. D. Françon 7e Supra. lim.360éq.	p/p 9h	10000	E3
S 16 VALREAS (BAT)	Ch. So. Jean-Claude JACQUES	17h	350	E3
S 16 ENTRAIGUES	Comité des Fêtes	Féminin	250	E2
D 17 VALREAS (BAT)	Ch. So. Lola GIMENEZ Féminin p/p.	9h30	300	E3



les Odalyades

2022

C'est
reparti !

En doublettes féminines:

1 licenciée et 1 non licenciée
à MONTEUX « EB »

le 03 septembre 2022

Renseignements : Comités Départementaux et Comité Régional PACA

JUILLET (suite)

D 17 VALREAS (BAT)	Ch. Eldera			350 E3
D 17 CADENET				300 MIXTE
Ma 19 STE-CECILE LES VIGNES		Primé	Vétérans	200 E3
Me 20 VIOLES			Promotion	480 E3
V 22 SORGUES				250 M3
D 24 MONTEUX				300 2H1D
D 24 VILLELAURE	So. E. et F. GIMENEZ			300 MIXTE
Me 27 VIOLES			Promotion	480 E2
D 31 CADEROUSSE				300 2H1D

AOÛT

Ma 02 BEDARRIDES (BFF)			Vétérans	250 E3
Me 03 BEDARRIDES (BFF)			Promotion	250 E3
J 04 CARPENTRAS (JBAG)	Leclerc			300 1H1D
S 13 ST-SATURNIN LES APT			18h30	200 M3
D 14 CARPENTRAS (JBAG)	Ch. DESPLANTER			300 M3
D 14 ORANGE (BA)		Primé	Promotion	300 E2
L 15 ORANGE (BA)			Primé	300 M3
Ma 16 ORANGE (BA)	Boucherie Aldino	Primé	55 ans et +	400 E3
Me 17 SORGUES				250 E3
J 18 ORANGE (BA)	Roi Solaire		Primé	500 E3
V 19 ST-SATURNIN LES APT			18h30	200 M3
S 20 ORANGE (BA)	Ch. Jean-Pierre PASERO		Primé	400 E2
D 21 ORANGE (BA)	ALLIANZ B. CLUCHIER	Primé	9h	150 TAT
D 21 ORANGE (BA)			Primé	480 1H1D
Ma 23 SORGUES	Ch. des Anciens		Vétérans	250 E3
J 25 CAVAILLON (ASPTT)			Promotion	200 E2
J 25 CARPENTRAS (JBAG)	Choc Viande			300 E2
S 27 MONTEUX				300 2H1D
D 28 PERNES (EB)	Gp. de la Ville			700 M3
L 29 MONTEUX				300 E2
Ma 30 MONTEUX				300 E3

SEPTEMBRE

J 01 CARPENTRAS (JBAG)	Fontaine du Clos			300 E3
V 02 PERNES (La Nesque)	Gp. les 2 HENRI		2 Louis d'Or	750 E2
S 03 MONTEUX	LES ODALYADES			
S 03 BOLLENE			Vétérans	300 E3
D 04 MORIERES	L'Attitude Sport			300 E3
D 04 OPPEDE	S/invit. Limité à 32 éq. p/poules		9h	300 E3
D 04 LES VALAYANS	Ch. GRILLI			400 1H1D
Ma 06 MORIERES			Vétérans	200 M3
Ma 06 JONQUIERES	So. Marc JOUVAUD			300 E2
Me 07 BEDARRIDES (BFF)				200 M3
V 09 PERNES (La Nesque)	Gp. Intermarché J. YAZBACK		55 ans et +	300 E3
S 10 MORIERES	Ch. Aristide GARCIA			200 M3
S 10 BEDARRIDES (BFF)				250 2H1D
S 10 ST-MARTIN DE LA BRASQUE	Par poules	3 Louis d'Or	10h	800 E3
S 10 GRILLON			Primé	200 E2

COMITE REGIONAL P A C A - Comité de V A U C L U S E (8 4)

ORANGE / LES PETANGUEULES

8e SUPRA NATIONAL

42ème Edition d'Orange

22 & 23 octobre 2022

pétanque triplettes par poules - 9 H

8 000 € **Limité à 512 équipes** **+ FP + coupes + lots**

**Hall des expositions d'Orange - Boulodrome couvert -
Parc de la Brunette (National Féminin)**

HAUT IDENTIQUE DES LA PREMIERE PARTIE

4e NATIONAL FEMININ

22 & 23 octobre 2022

pétanque doublettes par poules - 9 H

2 000 € **Limité à 128 équipes** **+ FP + coupes + lots**

Inscriptions & paiement avant le vendredi 22 octobre

Par courrier : Noms de l'équipe / N° de licences / N° de tél obligatoire

1 chèque de 30€(supra) & de 16€ (féminin) libellé au nom des Pétangueules

avant le 17 octobre adresse : LES PETANGUEULES B.P. 1 --- 84100 ORANGE

Paiement en ligne: www.petangueules.fr

Renseignements & Hébergement 06 23 24 66 82 ou le site www.petangueules.fr

Samedi 22 octobre : 16h TRIPLETTES SENIORS 300€ + FP(12€) ED primé

Samedi 22 octobre : 16h DOUBLETTES FEMININES 300€ + FP(8€) ED primé

Dimanche 23 octobre : 9h30 DOUBLETTES SENIORS 300€ + FP primé A+B

Dimanche 23 octobre : 9h30 DOUBLETTES FEMININES 300€+ FP primé A+B

RENSEIGNEMENTS 06 23 24 66 82

Buvette et restauration sur place - parking surveillé

Règlement FFP JP - arbitres officiels - licence obligatoire

- Comité de VAUCLUSE (84)

O R A N G E / L E S P E T A N G U E U L E S

triplettes 50 ANS &+ 28 OCTOBRE 2022

pétanque triplettes - Primé

800 € + FP 10H00

INSCRIPTION SUR PLACE / COUPURE RESTAURATION DE 12H30 / 14H

Règlement FFP JP – arbitres officiels - licence obligatoire

**Hall des expositions d'Orange
- Boulodrome couvert -**

Triplettes MIXTE X 3 29 OCTOBRE 2022

pétanque triplettes - Primé

800 € + FP 14H30

INSCRIPTION SUR PLACE

**9H TETE A TETE FEMININ
200 € + FP**

**9H TETE A TETE HOMMES
200€ + FP**

Restauration / Buvette - parking surveillé

Arbitre officiel/Règl.FFP JP/Renseignements : 06 23 24 66 82

SEPTEMBRE (suite)

D 11 ORANGE (BA)	Ch. Max VAQUE	Primé	300 E2
D 11 VAISON LA ROMAINE	Ch. des Anciens		300 M3
L 12 LE THOR	Intermarché		200 E2
Me 14 CAROMB	So. Michel CONSTANTIN	50 ans et +	200 E3
S 17 MORIERES	Ch. Bruno LOMAGNO		200 M3
S 17 SORGUES			300 MIXTE
S 17 VILLELAURE	So. Alain PIANETTI		300 MIXTE
D 18 MONTEUX			300 E3
J 22 CARPENTRAS (JBAG)	Leclerc	50 ans et +	300 E3
S 24 BOLLENE		Promotion	300 E3
S 24 ENTRAIGUES	Ch. GILLES		350 2H1D
J 29 PERNES (EB)	Gp. Thierry CHARIER		300 M3
V 30 LE PONTET		18h30	200 E2

OCTOBRE

S 01 MONTEUX		Promotion	300 E3
S 01 L'ISLE/SORGUE (BV)	Ch. AUDIBERT s/invit. p/poules	9h	300 E3
D 02 MONTFAVET			300 E3
J 06 CARPENTRAS (JBAG)	Choc Viande		300 E2
V 07 LE PONTET		18h30	200 E2
V 07 PERNES (La Nesque)	Ch. Michel BLANC KALLOS	Vétérans	300 E3
S 08 ENTRAIGUES	So. Paul PIERSENTI	Promotion	300 E3
D 09 LAPALUD	Ch. OLLIVIER	Primé	200 E2
L 10 SORGUES		Promotion	250 E3
J 13 CARPENTRAS (JBAG)	Leclerc		300 E3
V 14 LE PONTET		18h30	200 E2
V 14 PERNES (La Nesque)	Gp. U Express		300 E2
S 15 PERNES (EB)	So. Germain BRULAT	3 Louis d'or	700 E3
D 16 LE THOR	Ch. CERRIANA-AUMAGE p/p (fin. oblig.)	9h30	1000 E3
22&23 ORANGE (Pétangueules)	8e Supra Nat. p/poules Limit.512éq.	9h	8000 E3
S 22 ORANGE (Pétangueules)	Complémentaire Elim.Directe Primé	16h	300 E3
22&23 ORANGE (Pétangueules)	4e Nat. P/poules lim. 128éq. Féminin	9h	2000 E2
S 22 ORANGE (Pétangueules)	Compl.Elim.Directe. Primé Féminin	16h	300 E2
D 23 ORANGE (Pétangueules)		Primé 9h30	300 E2
D 23 ORANGE (Pétangueules)	Primé Féminin	9h30	300 E2
L 24 ORANGE (Pétangueules)		Primé 18h30	300 1H1D
Ma 25 ORANGE (Pétangueules)		Primé 18h30	300 E2
Me 26 ORANGE (Pétangueules)		Primé 18h30	300 E3
V 28 ORANGE (Pétangueules)	Primé 50 ans et +	10h	800 E3
S 29 ORANGE (Pétangueules)	Primé Masculin	9h	200 TAT
S 29 ORANGE (Pétangueules)	Primé Féminin	9h	200 TAT
S 29 ORANGE (Pétangueules)	9e Grand Prix Mixte	Primé	800 MIXTE
D 30 ORANGE (Pétangueules)	Interjeunes 1 B./1 M./1 C.	Lots 9h	400 E3
D 30 ORANGE (Pétangueules)		Primé	300 E3
L 31 ORANGE (Pétangueules)		Primé	300 E2

NOVEMBRE

Ma 01 ORANGE (Pétangueules)		Primé	300 1H1D
J 03 LE PONTET		55 ans et +	200 E3

NOVEMBRE (suite)

J 03 CARPENTRAS (JBAG)	Choc Viande	300 E2
S 05 LE PONTET	So. Michel GERENT	200 M3
D 06 LE PONTET	So. Michèle FORMENT	200 MIXTE
L 07 SORGUES		250 M3
S 12 LE PONTET	So. Edouard GREGOIRE	200 E3
V 18 SORGUES		Promotion 250 E3
S 19 ORANGE (BA)	Ch. Gerard JAFFUEL	Primé 400 E3
J 24 ORANGE (Pétangueules)		Vétérans 300 E3
S 26 LE PONTET	Téléthon	200 E3
D 27 LE PONTET	Téléthon	200 MIXTE

DECEMBRE

V 02 SORGUES	250 M3
Me 14 SORGUES	Promotion 250 M3

JANVIER 2023

Me 04 SORGUES	250 M3
Me 11 SORGUES	55 ans et + 250 M3
Me 18 SORGUES	250 E3

FEVRIER 2023

D 05 ORANGE (Pétangueules)	300 E2
Me 08 SORGUES	250 M3
Me 15 SORGUES	Vétérans 250 E3
D 19 ORANGE (Pétangueules)	300 E2
S 25 SORGUES	250 MIXTE
D 26 LE PONTET	200 MIXTE

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL

PARI TENUES

MARQUAGE - PUBLICITÉ

Position du LOGO identique sur les tenues

AUTORISÉ

3 publicités maximum, même différentes, aux mêmes emplacements, ou sans publicité

AUTORISÉ

LOGO manquant

INTERDIT

3 publicités maximum, emplacements différents

INTERDIT

VENTOUX CHIENS ACCESSOIRES



ALIMENTATION CANINE
ACCESSOIRES REPERAGE

06 22 99 46 06

84570 - VILLES SUR AUZON

JEU PROVENCAL

Les concours en caractères gras se déroulent sur une journée, en trois parties

Sauf indication contraire la consolante est incorporée

FEVRIER

D 27 PERTUIS Ch. LASSIA 9h 300 E2

MARS

D 06 PERTUIS Ch. Fabrice MEYSSON 9h 300 E2

V 11 PERTUIS Limité à 32 équipes Vétérans 9h 300 E3

12&13 AVIGNON (B. des Allées) Gp. D'AVIGNON (au boulodrome du Pontet) p/p 9h 1800 E3

D 13 PERTUIS Boule Pertuisienne 9h 300 E2

V 18 SORGUES Ch. Pierre BELLUCCI 9h 500 E3

D 20 VILLELAURE Ch. SEGAERT/BOCCACCIO 9h 400 E2

D 27 AUBIGNAN So. Illi 9h 350 E2

D 27 VILLELAURE Bistrot Chez Ju/Durance Plomb. 9h 400 E2

AVRIL

S 02 CABRIERES D'AIGUES Ch. de la Boule 9h 300 E2

D 10 CARPENTRAS (JBAG) Leclerc 9h 300 E2

D 10 CADENET 9h 300 E3

Me 13 AVIGNON (B.des Allées) 55 ans et plus 9h 450 E3

V 15 PERTUIS Lim. à 32 éq. 50 ans et + 9h 300 E3

16-18 PERTUIS **CHAMPIONNAT DOUBLETTE** 9h00

D 24 ROUSSILLON Restaurant des Couleurs 9h 300 E3

D 24 AUBIGNAN So. LABADO 9h 400 E3

D 24 LE THOR ADESSIAS 9h 300 E3

J 28 CABRIERES D'AVIGNON So. Michel BOSC 9h 200 E3

30&01 ENTRAIGUES **CHAMPIONNAT TRIPLETTE** 9h00

MAI

D 01 APT (Boule de la Gare) Ch. AMIC dit ZE 9h 300 E2

V 06 VILLELAURE So. J-P ROOL Vétérans 9h 300 E3

D 08 ST-SATURNIN LES APT 9h 150 TAT

Me 11 AVIGNON (B.des Allées) Vétérans 9h 450 E3

S 14 PERTUIS Ch. Lolo et Boc 9h 400 E2

D 15 PERNES (EB) Gp. BASTIDON 9h 500 E3

S 15 VILLELAURE Bistrot Chez Ju 9h 300 E2

S 21 LE PONTET 9h 400 E3

D 22 ST-SATURNIN LES APT 9h 300 E3

D 22 AUBIGNAN So. LOMBARD 9h 400 E3

S 28 ENTRAIGUES USE Omnisport 9h 450 E3

JUIN

S 04 ENTRAIGUES Comité des Fêtes 9h 400 2H1D

S 04 CABRIERES D'AIGUES Ch. des Commerçants 9h 300 E2

D 05 JOUCAS So. Alain ICARD (finale oblig.) 9h 400 E3

D 05 AUBIGNAN Ch. des Présidents 9h 350 E2

D 12 LE THOR Concours du Président 9h 300 E3

S 18 L'ISLE/SORGUE (BD) St-Gervais 9h 300 E3

V 24 PERTUIS AFFLELOU 18h30 300 E2

LA BOULE PERTUISIENNE

MERCREDI 10 et JEUDI 11 AOUT 2022
CHALLENGE DES SPONSORS
Souvenir FABIAN -RIBES
Jeu Provençal Doublette 2100 € + FP + Lots

Comptant pour le classement du Superchallenge 2022
Inscriptions au 06 08 68 80 70 jusqu'au Mardi 9 à 20H00
Retrait des cartons le 10 Aout à partir de 8H00 au Boulodrome Goujon
Début des parties 9 H 00- Concours complémentaire

SAMEDI 13 DIMANCHE 14 et LUNDI 15 AOUT 2022
80 ème GRAND PRIX NATIONAL
Jeu Provençal Triplette 6000 € + FP+ Lots

Comptant pour le classement du Superchallenge 2022
Inscriptions au 06 08 68 80 70 jusqu'au Vendredi 12 à 20H00
Retrait des cartons le 14 à partir de 8H00 au Boulodrome Goujon
Début des parties 9H00 -Concours complémentaire

MARDI 16 et MERCREDI 17 AOUT 2022
1er Trophé des Anciennes Gloires du JP
Jeu Provençal Triplette 1800 € + FP

Inscriptions au 06 08 68 80 70 jusqu'au Lundi 15 à 20H00
Retrait des cartons le 17 à partir de 8H00 au Boulodrome Goujon
Début des parties à 9H00- Challenge LUMINAT à 14h00- **800 € +FP**

JUIN (suite)

S 25 AVIGNON (B.des Allées)		9h 450 E3
------------------------------------	--	------------------

JUILLET

S 02 AVIGNON (B. des Allées)	Ch. Henri TEN	9h 450 E2
S 02 ENTRAIGUES	USE	9h 450 E3
D 10 LE THOR	Henri GRIOT	9h 300 E3
D 10 VILLELAURE	RAMACCI/BOCCACCIO	9h 400 E2
Me 13 SORGUES	So. Roland BECKER	9h 300 E3
D 17 L'ISLE/SORGUE (BD)	Ch. HENRI St-Gervais	9h 300 E3
J 21 AUBIGNAN	Coupe de la Ville	9h 400 E3
D 31 LE THOR	Jean-Claude SCARDIGLI	9h 300 E3

AOÛT

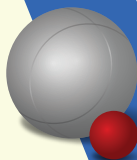
D 07 VILLELAURE	So. E. CHABERT	9h 300 E2
10&11 PERTUIS	Ch. spons. FABIAN&RIBES REGIONAL	Lots 9h 2100 E2
10&11 PERTUIS	Ch. M. PELLOUX	Lots 15h 400 E2
V 12 PERTUIS	Ch. Pause Café	9h 300 E2
13-15 PERTUIS	80ème National de Pertuis	Lots 9h 6000 E3
13&14 PERTUIS	Ch. de la Ville	Lots 15h 900 E3
D 14 LE THOR	Bernard CHIRON	9h 500 E3
L 15 PERTUIS	Ch. FAFA	9h 300 E2
16&17 PERTUIS	1er Trophée des Anciennes Gloires	Lots 9h 1800 E3
16&17 PERTUIS	Ch. LUMINAT	Lots 15h 800 E3
D 21 STE-CECILE LES VIGNES		9h 300 E3

SEPTEMBRE

D 04 ROUSSILLON	Le Bistrot de Roussillon	9h 300 E2
D 04 AUBIGNAN	Ch. des Pépinieristes	9h 400 E3
S 10 MONTFAVET		9h 400 E2
S 10 ST-SATURNIN LES APT	Ch. Municip. et Comm. (à Caseneuve)	9h 300 E3
S 10 ENTRAIGUES	Ch. NORO	9h 600 E3
Me 14 CABRIERES D'AVIGNON	So. Pierre SINTUREL	9h 200 E2
D 18 OPPEDE		9h 300 E3
D 18 AUBIGNAN	So. TACUSSEL	9h 350 E2
S 24 MONTFAVET		9h 400 E2
D 25 CAROMB	Gp. Choc Viande	9h 300 E3

OCTOBRE

D 02 CARPENTRAS (JBAG)	Choc Viande	9h 300 E3
J 06 ENTRAIGUES	Ch. des Survivants	9h 450 E3
S 08 MAZAN	Ch. H. MOULIN	9h 300 E3
D 09 AUBIGNAN	Ch. des AS	9h 400 E3
D 09 LE THOR	Café Henri BLANC	9h 300 E3
S 29 LE PONTET		9h 400 E3



GM SPORTS

Gérard MARQUIER

Pétanque et accessoires

Dépositaire
OBUT - MS Pétanque

81, Bd de la 1^{ère} Division Blindée - 84000 AVIGNON



04 90 89 83 85 - 06 15 28 65 87



www.gm-sports-84.fr



pamina84@orange.fr